

ses huit heures d'un seul trait — "On dort si bien à dix-huit ans! . . ."

Elle tachera de calmer bébé par des caresses, le fera boire jusqu'à ce que l'estomac trop plein déborde, le réchauffera et bébé criera de plus en plus fort. La maman s'endort beaucoup et ne sait que faire. O miracle! . . . la voisine lui a parlé d'un produit infaillible, un sirop merveilleux qui fait dormir bébé la nuit durant; de cet élixir somnifère elle avait eu la précaution d'en acheter. Une dose est donnée, bébé s'endort, la maman se couche heureuse et on peut ajouter que bien souvent le papa cesse de gronder!

Quel merveilleux sirop, dira-t-elle, à son réveil, le matin; pour le sûr il en aura encore ce soir, si les pleurs recommencent.

Bon gré, mal gré, cet enfant deviendra morphinomane, telle est la conclusion à tirer.

Si la jeune mère est coupable, elle trouve une planche de salut pour expliquer sa culpabilité dans le manque de connaissance des effets nocifs produits par les sirops calmants. Nous prenons les faits tels qu'ils sont. L'ignorance n'a pas d'excuse.

Mais qu'un pharmacien consciencieux vende un tel produit, qu'un médecin intelligent prescrive un tel narcotique, c'est ce qui ne peut s'expliquer.

Les médecins et les pharmaciens sont les seuls qui connaissent les effets de l'opium sur l'organisme; s'ils exposent, annoncent, prescrivent ou vendent ces produits c'est qu'ils sont bons: tel est le raisonnement que la jeune mère se fait.

On peut taxer de criminelle toute personne qui livre une bouteille de sirop calmant, à base d'opium, sans savoir pourquoi, car enfin vendre l'opium en poudre ou incorporé dans un sirop, c'est toujours du pavot.

On fait la guerre aux chinois ignorants consommateurs forcés et vendeurs clandestins et on laisse nos innombrables marchands de remèdes patentés vendre le même produit, sous une autre forme. Mais c'est l'histoire de bonnet blanc et de blanc bonnet.